

## Trier nos déchets, c'est bien. En produire moins, c'est encore mieux !

*Notre production de déchets a doublé ces quarante dernières années, mais la part de déchets triés et valorisés également.*

*La mise en place de nouvelles filières de collecte et de traitement (bois, déchets électriques et électroniques...), mais surtout les efforts de chacun, ont permis au tri de gagner du terrain.*



L'augmentation de notre production de déchets s'explique en grande partie par l'évolution de nos modes de vie et de consommation :

- alors que la population a augmenté de 20 % au cours des 30 dernières années, le nombre de foyers a augmenté de 50 %, et les personnes seules représentent aujourd'hui un foyer sur trois !

- nous consacrons moins de temps à la préparation des repas ;

- la multiplication des grands magasins entraîne des achats en petites quantités moins fréquents, de produits préemballés et parfois suremballés.

Ces changements impliquent une consommation plus importante de produits emballés en portions individuelles, de produits à usage unique (lingettes, vaisselle jetable...), et de produits à prix peu élevés que l'on remplace et jette facilement.

L'emballage peut représenter jusqu'à près de 70 % du prix d'une marchandise, il est le 8ème secteur économique en France !

En adoptant quelques habitudes simples, le consommateur peut influencer sur cette tendance à l'augmentation de notre production de déchets en privilégiant :

- les grands conditionnements, qui génèrent moins de déchets,
- les produits respectueux de l'environnement (éco-labellisés, commerce équitable, emballages recyclés ou recyclables...),
- les produits de qualité et durables (ampoules et électroménager basse consommation...), et en évitant les produits à usage unique (vaisselle, serviettes en papier, lingettes...) ou les aliments préemballés.



De leur côté, les industriels font également des efforts en matière d'allègement et de recyclabilité de leurs emballages. Pour chaque emballage mis sur le marché, son producteur paie une contribution à Eco-Emballages (c'est le Point Vert), qui incite à l'allègement des emballages, à leur recyclabilité, et à l'utilisation de recyclé dans leur fabrication.

La contribution moyenne par emballage est de 0,6 centime d'euro en 2008, mais elle est calculée pour chaque emballage en prenant en compte les critères énoncés ci-dessus.

Cette éco-conception des emballages permet des changements souvent invisibles pour le consommateur, mais dont les bénéfices pour l'environnement sont réels.